



**COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS**  
**25420**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 23 MARS 2022

Tous les membres sont présents.

Secrétaire de séance : Béatrice CHARRIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 16/02/2022.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 ET COMPTES DE GESTION**

**BUDGET GÉNÉRAL**

	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTATS 2021
Section de fonctionnement	395 867.12 €	318 935.16 €	+ 76 931.96 €
Section d'investissement	37 128.20 €	30 336.41 €	+ 6 791.79 €

**BUDGET LOTISSEMENT**

	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTATS 2021
Section de fonctionnement	0.00 €	3 673.79 €	- 3 673.79 €
Section d'investissement	0.00 €	25 672.09 €	- 25 672.09 €

**COMPTES DE GESTION**

Les résultats des comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du comptable du Trésor Public.

**AFFECTATION DES RÉSULTATS**

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif 2021 du budget principal, faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 394 279.64 €, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Report en fonctionnement de 394 279.64 €,
- Solde d'exécution d'investissement de 83 657.60 €.

**BUDGET PRIMITIF 2022 : LOTISSEMENT**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 du lotissement, tel qu'il lui a été présenté.

Le conseil municipal, **par 11 voix pour**, approuve le budget primitif 2022 arrêté comme, suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	420 963.81 €	420 963.81 €
Section d'investissement	82 380.51 €	82 380.51 €

## **BUDGET PRIMITIF 2022 : COMMUNAL**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 tel qu'il lui a été présenté.  
Le conseil municipal, **par 11 voix pour**, approuve le budget primitif 2022 arrêté comme, suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	847 176.64 €	847 176.64 €
Section d'investissement	383 695.16 €	383 695.16 €

## **TAXES LOCALES : TAUX D'IMPOSITION 2022**

Le conseil municipal décide, **par 11 voix pour**, de ne pas modifier les taux d'imposition communaux, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 35.93 % (dont taux départemental 18.08%)
- Taxe foncière sur le non bâti : 23.38 %.

## **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal décide, à l'**unanimité**, de verser des subventions aux associations suivantes :

- BANQUE ALIMENTAIRE : 100 €
- SECOURS POPULAIRE : 50 €
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE : 100 €
- AFM MYOPATHIE : 130 €
- DONNEURS DE SANG : 100 €
- DÉFI : 50 €
- LIGUE CONTRE LE CANCER : 150 €
- SOUTIEN UKRAINE : 200 €

Les crédits sont prévus au budget primitif 2022.

## **TRAVAUX AMÉNAGEMENT MAIRIE**

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réaménagement des locaux de la mairie.

Un devis de l'entreprise WAGNER est présenté aux membres du conseil municipal concernant le mobilier et un devis de l'entreprise CUBE pour le revêtement de sol.

Le Conseil Municipal décide, à l'**unanimité**, d'accepter :

- Le devis de la société WAGNER, pour un montant total de 10 018.01€ TTC.
- Le devis de la société CUBE, pour un montant de 3 511.62 € TTC.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2022.

## **DIVERS**

- Informations SIVOM :
  - Des grilles de protection des vitraux de l'église ont été commandées et seront changées prochainement.
  - Le contrôle de sécurité pour l'électricité et le gaz est en cours de réalisation par la société SOCOTEC.
  - Le chauffage de l'école a été réparé le 23 mars 2022 par la société Riboulet.
  - L'agrandissement de la zone caverne du cimetière est prévue pour la mi-juillet.

- Afin d'assurer la sécurité devant l'école, des quilles de protection seront prochainement posées.
- Informations SIVU :
  - Un devis de 284.30 € a été validé par le conseil municipal pour le fleurissement de la mairie et du monument.
  - L'abri bus, les bancs ainsi que les tables ont été poncés et vernis.
- Informations diverses :
  - La fête du village aura lieu le dimanche 10 juillet 2022.
  - Le bulletin municipal est en cours de réalisation, sa sortie est prévue fin mai.
  - Le planning, pour la tenue du bureau de vote, des élections présidentielles les 10 et 24 avril, a été réalisé.
  - L'opération brioches pour l'ADAPEI est prévue du 06 au 09 avril 2022.

Fin de séance à 21h30